

# Projets de pharmacie clinique de territoire Présentation des projets AAP OMEDIT/DGOS

8 Novembre 2018



# CONTEXTE (1/2)

- latrogénie médicamenteuse = problème majeur de SP
- Evènements indésirables médicamenteux
  - 2<sup>ème</sup> complication la plus fréquente survenant lors hospitalisation
  - 130 000 hospitalisations/an ameli.fr (2013)
  - 10 000 décès/an ameli.fr (2013)
  - 50% EIM graves seraient évitables Etude ENEIS 2004 et 2009
    - démarche de prévention de la iatrogénie médicamenteuse



# CONTEXTE (2/2)

- 4<sup>ème</sup> année consécutive
- ARS Normandie
- Accompagnement ETS dans démarche sécurisation PECM
- Accompagnement régional en lien avec :
  - Décret n°2012-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins,
  - Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
  - Certification
  - CAQES
  - Complément de l'appel à projet national pour la mise en œuvre de la pharmacie clinique en établissements de santé (Instruction n° DGOS/PF2/2017/295 du 17 octobre 2017).



#### **OBJECTIFS**

- Maîtriser l'iatrogénie médicamenteuse et promouvoir le bon usage des produits de santé
- Sécuriser la prise en charge médicamenteuse aux points de transition (continuité intra/extra structures, ville-hôpital-ville),
- Améliorer la pertinence et l'efficience de l'acte de prescription et des stratégies thérapeutiques notamment en sortie d'hospitalisation,
- Accompagner le patient et/ou son entourage visant à le/les rendre plus autonome(s) dans la prise en charge de son traitement,
- Maîtriser les dépenses de santé notamment sur les prescriptions de sortie.



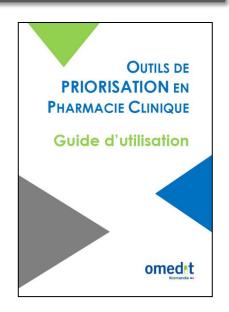
## **FORMATIONS - OUTILS**

#### Outils de priorisation :

- Guide d'utilisation des outils
- Grille de priorisation par service
- Liste des critères de priorisation pour détecter les patients à risque

## Formations:

- Bilan partagé de médication
- Formaconcil

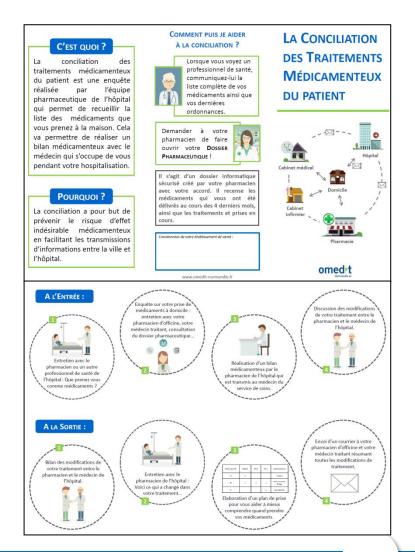




 Plaquette d'information sur la conciliation médicamenteuse à destination du patient/du pharmacien d'officine

 Plaquette d'information sur le bilan partagé de médication







# MÉTHODE DE RECUEIL

#### Problématique :

Recueil exhaustif en continu sur l'année = chronophage

#### Proposition : au choix de l'établissement :

- Exhaustif sur l'année
- Par campagne de recueil sur une période libre d'1 semaine ou 15 jours extrapolée sur l'année

#### En pratique

- Variable +++
- Aucun recueil exhaustif
- Recueil sur des périodes entre 7 et 15 jours → extrapolation à 6-8-12 mois



#### Préciser les modalités et dates de recueil.

#### 1. Conciliation d'entrée

Processus de conciliation RETROACTIF (intervention APRES rédaction ordonnance d'admission) :

POPULATION	
Nombre total de séjours dans les services où il existe une activité de conciliation <b>rétroactive</b> )	
Dans ces services, existe-t-il des critères de sélection de patients ?	Oui / non
Si oui, lesquels :	
Nombre de séjours de patients éligibles à la conciliation	
CONCILIATION MEDICAMENTEUSE D'ADMISSION RETROACTIVE	Nombre
Nombre de patients conciliés	
Nombre de patients conciliés avec une divergence non intentionnelle	
Nombre total de divergences non intentionnelles relevées	
Nombre total de divergences non intentionnelles prises en compte ou corrigées	
Nombre de divergences dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Nul, Mineur ou Moyen	
Nombre de divergences dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Majeur ou Vital	



<sup>\*</sup> Impact clinique évalué selon <u>échelle CLEO v3 SFPC</u>

\* Processus de conciliation PROACTIF (intervention AVANT rédaction ordonnance d'admission) :

POPULATION			
Nombre total de séjours dans les services où il existe une activité de conciliation <b>proactive</b> )			
Dans ces services, existe-t-il des critères de sélection de patients ?	Oui / non		
Si oui, lesquels :			
Nombre de séjours de patients éligibles à la conciliation			
CONCILIATION MEDICAMENTEUSE D'ADMISSION PROACTIVE	Nombre		
Nombre de patients conciliés			
Nombre de patients conciliés ayant bénéficié d'au moins une intervention Pharmaceutique (IP)			
Nombre de patients conciliés ayant bénéficié d'au moins une intervention Pharmaceutique (IP)			
Nombre total d'IP			
Nombre total d'IP			
Nombre de patients conciliés ayant bénéficié d'au moins une intervention Pharmaceutique (IP)  Nombre total d'IP  Nombre total d'IP acceptées  Nombre d'IP dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Nul, Mineur ou Moyen			



<sup>\*</sup> Impact clinique évalué selon <u>échelle CLEO v3 SFPC</u>

#### 2. Conciliation de sortie

\* Processus de conciliation RETROACTIF (intervention APRES la sortie):

POPULATION	
Nombre total de séjours dans les services où il existe une activité de conciliation <b>rétroactive</b>	
Dans ces services, existe-t-il des critères de sélection de patients ?	Oui / non
Si oui, lesquels :	
Nombre de séjours de patients éligibles à la conciliation	
CONCILIATION MEDICAMENTEUSE DE SORTIE RETROACTIVE	Nombre
Nombre de patients conciliés	
Nombre de patients conciliés avec une divergence non intentionnelle	
Nombre total de divergences non intentionnelles relevées	
Nombre total de divergences non intentionnelles prises en compte ou corrigées	
Nombre de divergences dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Nul, Mineur ou Moyen	
Nombre de divergences dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Majeur ou Vital	
Nombre de conciliations médicamenteuses de sortie transmises au médecin traitant	
Nombre de conciliations médicamenteuses de sortie transmises au pharmacien d'officine référent	



<sup>\*</sup> Impact clinique évalué selon <u>échelle CLEO v3 SFPC</u>

❖ Processus de conciliation PROACTIF (intervention AVANT la sortie) :

POPULATION	
Nombre total de séjours dans les services où il existe une activité de conciliation <b>proactive</b>	
Dans ces services, existe-t-il des critères de sélection de patients ?	Oui / non
Si oui, lesquels :	
Nombre de séjours de patients éligibles à la conciliation	
CONCILIATION MEDICAMENTEUSE DE SORTIE PROACTIVE	Nombre
Nombre de patients conciliés	
Nombre de patients conciliés ayant bénéficié d'au moins une intervention Pharmaceutique (IP)	
	ı
Nombre total d'IP	
Nombre total d'IP acceptées	
Nombre d'IP dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Nul, Mineur ou Moyen	
Nombre d'IP dont l'IMPACT CLINIQUE (CL)* est Majeur ou Vital	
Nombre de conciliations médicamenteuses de sortie transmises au médecin traitant	
Nombre de conciliations médicamenteuses de sortie transmises au pharmacien d'officine référent	



<sup>\*</sup> Impact clinique évalué selon <u>échelle CLEO v3 SFPC</u>

### **MOYENS**

- Aide financière
  - Mise à disposition temps professionnel de santé
  - Progiciels
  - Plateformes pour sécuriser et coordonner
- 2015 : 27 projets financés 184 000€
- 2016 : 12 projets financés 630 000€
- 2017 : 25 projets financés 630 000€
- 2018 : 29 (44 ES) projets financés 650 000 (pour une demande initiale de 1 886 110 €)



# **MODÉLISATION 2019**

- Financements 2018 pour 2019 octroyés au regard du cahier des charges :
  - Respect des pré requis
  - Simulation financière a porté sur l'activité prévisionnelle et le bilan d'activité et des crédits réellement consommés à fin septembre 2018
  - Avec une clé de répartition en fonction du % d'activité / régional
- Rémunération à « l'acte » souhaitée en 2019 :
  - Disparité trop importante des besoins identifiés (matériel, humain) sur 2018
  - Disparité trop importante des modalités de recueil → harmonisation du recueil via un formulaire en ligne
- Modélisation attendue sur janvier/février 2019 :
  - Financement automatique pour les ES ayant initié cette activité
  - Définir les pré requis pour les aides au démarrage pour les autres ES : AAP
    - Enveloppe régionale au regard de l'avancement des travaux de modélisation / Groupe de travail pharmacie clinique
    - Financement « acte » + AAP sur 1<sup>er</sup> trimestre 2019



# **BILAN (1/7)**

#### Entrée

• 2016 : 12 projets

• 2017 : 15 projets

#### Sortie

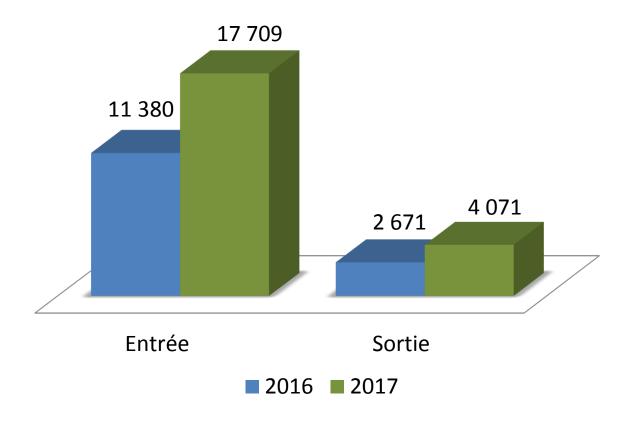
• 2016 : 12 projets

• 2017 : 10 projets



# **BILAN (2/7)**

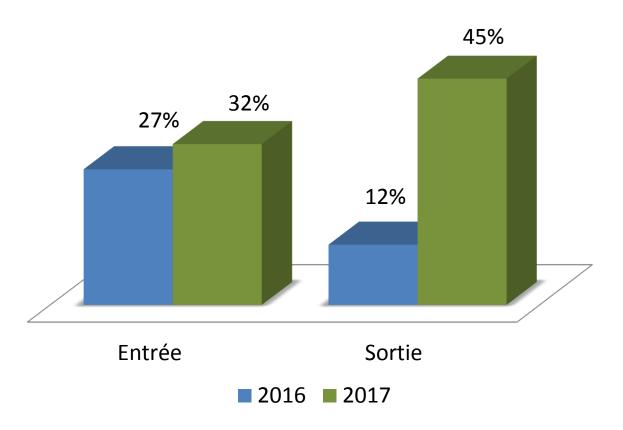
Nombre de patients conciliés





# **BILAN (3/7)**

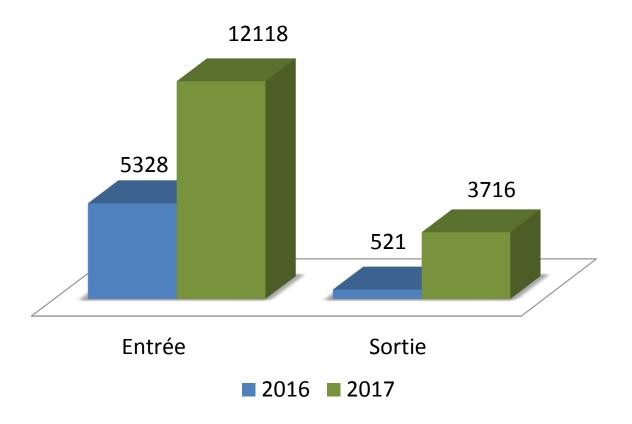
% de patients avec DVNI/IP





# **BILAN (4/7)**

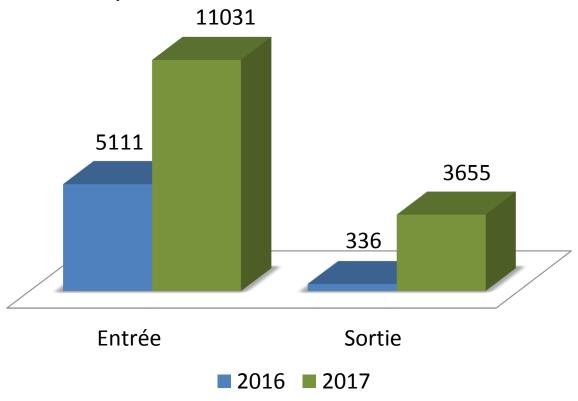
Nombre de DVNI/IP interceptées





# **BILAN (5/7)**

 Nombre de DVNI/IP cotées avec impact clinique (échelle CLEO)





# **BILAN (6/7)**

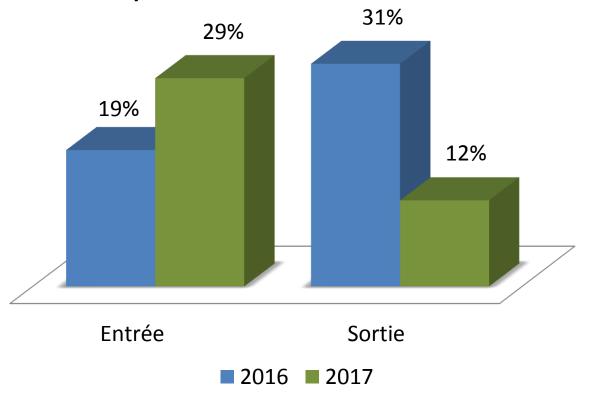
#### Echelle CLEO v3 SFPC

Score	Impact	<b>Définition:</b> L'impact clinique est évalué selon <u>le scénario prévu le plus probable</u> et non pas le pire/meilleur scénario
-1C	Nuisible	L'IP peut conduire à des résultats défavorables concernant l'état clinique, la connaissance, la satisfaction, l'adhésion médicamenteuse et/ou la qualité de vie du patient.
0C	Nul	L'IP n'a pas d'influence sur le patient concernant l'état clinique, la connaissance, la satisfaction, l'adhésion médicamenteuse et/ou la qualité de vie du patient.
1C	Mineur	L'IP peut améliorer la connaissance, la satisfaction, l'adhésion médicamenteuse, et/ou la qualité de vie OU l'IP peut empêcher un dommage qui ne requiert pas de surveillance/traitement
2C	Moyen	L'IP peut empêcher un dommage qui requiert une surveillance accrue ou un traitement, mais n'entraine pas ou n'allonge pas un séjour hospitalier du patient.
3C	Majeur	L'IP peut empêcher un dommage qui entraine ou allonge un séjour hospitalier OU- entraine une incapacité permanente ou un handicap.
4C	Vital	L'IP peut empêcher un accident qui entraine potentiellement un soin intensif ou le décès du patient.
ND	Non-déterminé	Les informations disponibles ne permettent pas de déterminer l'impact clinique.



# **BILAN (7/7)**

 % de DVNI/IP cotées avec IC majeur ou vital (échelle CLEO)





# 2<sup>ème</sup> appel à projets de la DGOS

- DGOS avait lancé en octobre 2017 un 2e appel à projets pour le financement de 10 nouveaux projets doté de 2,5 millions d'euros (1<sup>er</sup> AAP: 250.000 euros par projet et 2<sup>ème</sup> AAP: de 150.000 à 250.000 euros)
  - « Le développement de cette mission est crucial : en effet, la pharmacie clinique en établissement de santé joue un rôle important dans l'optimisation du parcours de soins des patients. Cela, en renforçant la pertinence du recours aux produits de santé et son efficience et en sécurisant la prise en charge lors des différents points de transition (ville/établissement de santé et établissement/établissement)«
  - Entre octobre et décembre 2017, 140 dossiers ont été adressés à la DGOS, dont 131 jugés recevables.
- Nouveaux lauréats s'ajoutent aux 10 retenus / 1er appel à projets de 2016.



# 10 établissements sélectionnés pour le 2e appel à projets de la DGOS

- Les résultats de ce 1<sup>er</sup> appel à projets :
  - meilleure coordination entre le secteur ambulatoire et le secteur hospitalier se traduisant par une diminution du risque d'erreurs médicamenteuses sur l'ensemble du parcours de soins des patients
    - meilleure communication aux médecins traitants et aux pharmaciens d'officine, mise en place de documents standardisés
    - optimisation des prescriptions médicales, notamment grâce au déploiement de la conciliation médicamenteuse
    - amélioration du circuit du médicament dans les établissements de santé grâce à une meilleure information des professionnels des services cliniques par les équipes pharmaceutiques.



## 10 établissements sélectionnés

- CHU de Strasbourg / IATRO'MED: Initiative d'Accompagnement à domicile du TRaitement Optimisé MEDicamenteux après hospitalisation
- Cochin et Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) à Paris (AP-HP) / CHOPIN : impact du pharmacien clinicien en hôpital de jour d'oncologie médicale sur la réduction des risques médicamenteux liés à l'initiation d'un traitement antitumoral
- Institut Sainte-Catherine à Avignon : étude de l'impact clinique et médico-économique d'une organisation innovante de pharmacie clinique partagée au sein de 2 établissements de cancérologie intégrant un système d'assistance numérique personnalisé permettant la sécurisation de la délivrance et le suivi continu du patient sous thérapie orale à domicile
- CHU de Besançon pour le suivi pharmaceutique à l'officine intégré au parcours de soins des patients prise en charge par anticancéreux oral: une nouvelle modalité organisationnelle ?
- Hôpital Edouard-Herriot (Hospices civils de Lyon -HCL) pour le projet 5P: Programme Personnalisé de Pharmacie clinique intégré dans le Parcours du Patient
- CHU Grenoble-Alpes pour le projet PETRA: Pharmacie clinique En Transplantation RénAle
- CH de Cholet pour un projet visant à intégrer la pharmacie clinique dans le parcours chirurgical du patient du Choletais et des Mauges : Améliorer, sécuriser, rationaliser la prise en charge thérapeutique des patients
- CHU de Nîmes pour la mise en œuvre et impact du bilan partagé de médication en service de chirurgie sur la prise en charge médicamenteuse des patients âgés en ville (245 000€)
- **CH Camille-Claudel** à la Couronne (Charente) pour le déploiement d'une démarche de pharmacie clinique au sein de la filière d'addictologie.